



COURSIVE

Le Journal de bord de l'A.P.M.M.



N° 14- 1^{er} quadri 2023

Edito

En Bref....

L'année 2023 s'annonce riche en événements.

L'arrivée et le baptême du paquebot *Renaissance* de la Compagnie Française de Croisières de nos amis Clément MOUSSET et Cédric RIVOIRE-PERROCHAT.

Le lancement des travaux du nouveau pôle de croisières après la fin des travaux préparatoires du terrain de la société Sotrasol.

La mise en place du terminal méthanier et l'arrivée en septembre du FSRU, navire servant d'unité de regazéification, prévue normalement quai de Bougainville.

La concrétisation définitive de la construction de la chatière qui mettra en relation directe le port « historique » à port 2000, permettant ainsi à l'ensemble de la flotte des navires fluviaux d'accéder au terminaux des conteneurs destinés ou en provenance du port de Gennevilliers en région parisienne, favorisant grandement le transport fluvial au détriment de la route. A cela s'ajoute la mise en service de l'agrandissement du quai, portant à 12 le nombre de postes disponibles et à près de 4.500 mètres la longueur totale du quai du bassin Hubert Raoul-Duval.

Enfin, nous fêtons cette année les 40 ans de l'association. Notre sortie à Cherbourg organisée par notre ami Mickael BAUCHERON et prévue le 1^{er} juin n'aura malheureusement pas lieu, faute de...participants.

La vie de l'association

Nos permanences des lundis et vendredis après-midi continuent...Nous vous attendons....

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le 4 février. Il s'en est suivi deux conseils d'administration et plusieurs réunions de bureau.

Nous donnons rendez-vous le 8 mai sur le paquebot *Renaissance* aux membres qui ont répondu positivement à l'invitation...

Bibliothèque

Le joli lot de cartes postales. Suite du classement...

Texte : Joëlle GOULARD

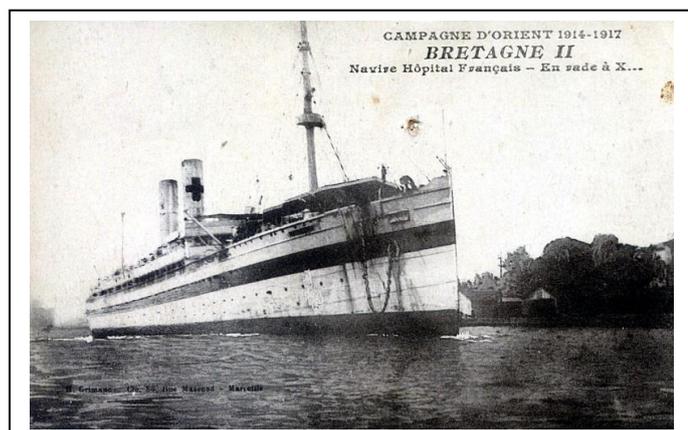
Dans le deuxième Coursive de notre newsletter, en juin 2018, je vous conviais à venir découvrir notre exceptionnelle bibliothèque maritime forte de 667 livres, ouvrages trop sagement endormis sur nos rayons. Réveillons les trésors à découvrir ! Qu'attendent les 120 livres concernant les **Compagnies Maritimes** ? Des souvenirs professionnels pour certains ou une recherche plus approfondie pour d'autres, dans tous les cas ils appellent cette curiosité. Qu'attendent aussi de vous, afin de faire revivre, tous ces **paquebots**, navires ancrés dans toutes les mémoires, certains véritables chefs d'œuvres mis en valeur dans de très belles éditions mais sans oublier non plus les plus modestes.

Au XXIème siècle, avec l'essor du tourisme, bienvenue aux nombreux navires de croisière mis en valeur par l'édition annuelle du *livret des escales* réalisé par l'APMM sous la férule dynamique de plusieurs membres passionnés, livrets de plus en plus reconnus et bientôt classés dans le patrimoine normand de la bibliothèque Salacrou du Havre.

Qu'évoquent les navires de servitude parmi les 103 livres classés **Marine Marchande** ? L'histoire de tous ces navires est si inoubliable que beaucoup font l'objet de **récits** afin de partager l'aventure vécue. Tenons ainsi la barre de *Normandie* en compagnie du Commandant Thoreux ou participons à l'enquête fictive et haletante menée par le Commissaire de bord Mahuzier à bord de *France*.

Qu'en est-il de la **Marine pendant les deux guerres mondiales** ? 152 livres sont disponibles pour vous renseigner.

En 2019, dans l'édition du 3^{ème} Coursive, j'attirai votre attention sur 661 cartes postales déjà en notre possession, répertoriées en plusieurs classeurs puis informatisées et vous donnais un rendez-vous prochain pour un lot important de photos. Hélas, en 2020 et 2021, les longues semaines de pandémie Covid ont nécessité l'arrêt de nombreuses activités et la fermeture des locaux de l'APMM.



Courant 2023, je vous inviterai à partager la découverte de notre collection de photos mais, en attendant, je viens réactiver votre curiosité avec **la fin du classement des cartes postales**, collection forte aujourd'hui d'un très beau lot de 861 cartes. Qu'ai-je donc redécouvert en terminant de classer les 200 cartes finales ? La grande histoire à travers la *Campagne d'Orient*, pan oublié de la guerre 14-18 mais partie très concrète dans la vie de nombreux français. Curiosité de ma part et très

vif intérêt devant l'importance de tous les navires engagés, français, anglais, italiens, serbes, grecs et russes contre les bâtiments allemands, turques, bulgares et austro-hongrois. 600.000 hommes

engagés sur des navires de guerre ou réquisitionnés vers le Bosphore et les Dardanelles pour défendre un accès stratégique de la Mer Noire et équilibrer ainsi le front occidental.

Ces cartes postales écrites à bord des navires notés interalliés d'où nos fiers soldats embarqués



vers le front oriental rassuraient leur famille. Merci à tous ces soldats d'avoir entretenu des liens familiaux ou amicaux par ces cartes parvenues jusqu' à nous un siècle après ! Beaucoup d'enthousiasme et de fierté à présenter la carte de leur navire... « *Chère famille, voici donc ce super navire sur lequel on attend de naviguer pour traverser la Méditerranée et combattre* »

Des envois de Toulon que l'on quitte à bord de *la Savoie*, de Bizerte sur le *Djurdjura* ou sur le *Vinh Long*. Sur la carte de l'*Argenfels* (n°786) il nous est dit que « *les prisonniers bulgares sont venus faire du charbon* ». Sur la carte du *Bretagne II* (n°734) un message d'Albert à « *sa chère petite femme bien aimée* » ...Sur la carte du *Nièvre* (

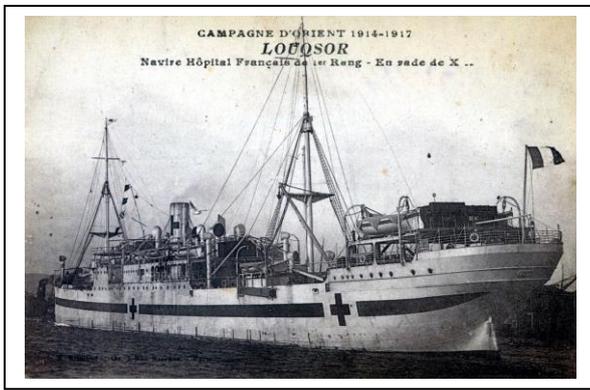


n°744) « *Voici le bateau un peu démodé en 10 ans et jusqu'alors pas le mal de mer !* ». Sur le *Louqsor*, navire Hôpital en rade (n°177), en 1917 Adrien de Toulon rassure sa mère en allant à l'hôpital ! Sur la carte à bord du *Salzburg* (n°766), ex-navire « boche » Albert nous donne des nouvelles de son départ pour Beyrouth avec 550 hommes à bord !

Il suffit de regarder et lire une des cartes de navires engagés dans le conflit 14-18 pour vite s'émuvoir du souvenir de cette vieille époque pleine d'incertitude, mais aussi de se rassurer devant les cartes de tant de navires hôpitaux repeints en blanc et arborant une immense croix rouge bien en évidence. On espère alors que tous ont pu survivre au fracas oriental de cette grande guerre...

Mais je terminerai de façon plus légère en vous présentant une série de cartes de l'ancien port de Cherbourg, des panoramas des vieux bassins, du vapeur *Gallic*, du *Wilkommen* passant les jetées, des transbordeurs *l'Avenir*, *Nomadic*, *Traffic*, *Ariadne*, *Satellite*, *Lloy D* qui desservaient la gare maritime de l'époque, remplacée par une nouvelle gare Art Déco de 1933, aujourd'hui bien remise en valeur, avec son musée maritime.





Vie Maritime et Portuaire

Le Pavillon Français

Texte : M. DUHEN

Petit Rappel....

Tout navire doit arborer un pavillon aux couleurs de l'état dont il est ressortissant. Un navire sans pavillon n'est pas autorisé à naviguer.

Le pavillon représente donc sa nationalité. Il indique ainsi la loi qui s'applique à ce navire

Toutefois, un navire peut se trouver sous pavillon dit « de complaisance » qui ne correspond pas au pays avec lequel il a un lien réel. Cela lui permet d'échapper aux conventions et réglementations tant fiscales que législation du travail de son pays d'origine. Cette pratique est très répandue. Les principaux pays « hébergeurs » sont Panama, Honduras, Libéria, Chypre....

Il ne faut pas confondre avec le pavillon de courtoisie, qui est hissé lorsqu'un navire entre dans un port étranger. Ce sont les couleurs de ce pays qui sont « amenées » à titre de courtoisie.

Il existe 5 types de registres d'immatriculation sous pavillon français dont voici un aperçu :



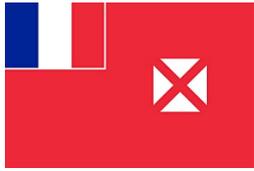
- **Le premier registre :**

Sont concernés tous les navires commerciaux, les navires de pêche, les navires de plaisance. On y trouve la grande majorité des ferries, des navires « portuaires ». Ils sont soumis aux codes des transports et douaniers français.

- **Le registre international français ou RIF :**

Il concerne les navires de commerce au long cours, aux navires de plaisance de plus de 24mètres. Les navires de pêche et portuaires ne peuvent accéder à ce registre.

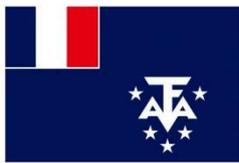
Ils sont soumis à l'ensemble des règles prescrites par le droit français. Ils doivent embarquer un minimum de 25% de navigants ressortissants de l'union européenne.



- **Le registre Wallis et Futuna :**

Il s'adresse principalement aux navires de croisières. Ceux-ci doivent avoir Mata Utu, village de 1069 habitants, comme port d'immatriculation. Le code du travail n'est pas applicable aux marins embarqués sur ces navires. Les contrats internationaux peuvent ainsi être appliqués.

Les navires de la Compagnie PONANT sont immatriculés à Mata Utu.



- **Le registre des terres australes et antarctiques françaises TAAF :**

A sa création il s'appelait aussi « registre Kerguelen ». Il permettait d'embarquer jusqu'à 65% de navigants hors union européenne. Réformé, il n'est attribué aujourd'hui que suite à dérogation ministérielle aux navires de pêche ou de plaisance principalement.



- **Les registres de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie :**

Les marins embarqués ne peuvent être que des ressortissants français. Ils sont soumis au droit du travail français.



1983 - 2023